

“La N-VA fait fausse route en voulant la mort du Sénat”

■ Christine Defraigne, nouvelle présidente du Sénat, se lâche : elle défendra son assemblée.

Entretien Frédéric Chardon

Le Sénat a été fortement remodelé. Pour sa présidente, Christine Defraigne (MR), cette assemblée n'est pas morte. La flamboyante Liégeoise met en garde Bart De Wever : pas touche...

On dit que le nouveau Sénat, c'est surtout un nouveau “brol” inutile belgo-belge...

Non. Le Sénat a une place indispensable dans une logique fédérale. A côté de la légitimité démocratique directe qui est représentée par la Chambre, il convient dans un Etat fédéral que les entités fédérées soient non seulement représentées mais participent à l'élaboration de la loi d'une manière ou d'une autre. On retrouve cela dans tous les Etats fédéraux de manière diverse. Effectivement, le Sénat doit se réinventer mais je suis convaincue qu'il va retrouver une place politique prépondérante dans cet Etat fédéral.

La dernière réforme du Sénat, c'est la chronique d'une mort annoncée ?

Le Sénat c'est comme des cellules souches. Celles à partir desquelles on recrée tout. Nous avons des compétences de bicaméralisme pur, certes amoindries mais essentielles dans des matières aussi sensibles que les réformes institutionnelles, l'emploi des langues, aussi délicates que la prévention des discriminations d'ordres politique et philosophique... J'ai aussi la conviction qu'on gardera notre plus-value comme chambre de réflexion. Le Sénat a aussi un droit d'évocation. Enfin, nous avons la capacité d'adopter des résolutions ainsi que la possibilité de faire des rapports d'information. Ces rapports,

c'est vraiment le droit de regard des sénateurs sur toutes les matières transversales, c'est-à-dire celles qui relèvent à la fois du fédéral, des Communautés et des Régions. Le Sénat est le seul lieu où les entités fédérées peuvent se parler entre elles et parler au fédéral.

Il y a déjà le comité de concertation pour cela, non ?

C'est un comité ministériel. L'endroit où les parlementaires peuvent venir avec leur expérience et leurs problèmes d'entités fédérées, c'est bien le Sénat. Il faut saisir cette opportunité. J'entends certains dire que les francophones sont minorisés dans le gouvernement fédéral actuel. Mais je dis : on ne peut pas se plaindre, pousser des cris d'orfraie et ne pas se saisir des outils à sa disposition... Le Sénat est à la disposition des communautés pour régler d'éventuelles difficultés.

Mais, concrètement, ce sont les partis qui régulent ce genre de questions très politiques, beaucoup plus discrètement...

Quel que soit le dossier, il y a toujours une implication pour chaque communauté du pays. Le plan de délestage, le ferroviaire, le fonctionnement de l'ordre judiciaire : chaque communauté aura son point de vue. J'attire donc l'attention sur la possibilité de régler des conflits de compétences, et des conflits d'intérêts dans notre assemblée. Dans nos textes qui fondent le Sénat, il y a des procédures de traitement de ce genre de problèmes. On ne peut pas dire “attention, on est lésé” et rester les bras ballants. Je ne veux pas créer d'appel d'air mais que les autres assemblées parlementaires n'hésitent pas à saisir le Sénat le cas échéant.

La N-VA a le Sénat dans le collimateur. Va-t-elle réussir à le supprimer à terme ?

On sait que la N-VA ne porte pas le Sénat dans son cœur... On est peut-être dans des questions de symbole. Mais nous sommes dans le cadre de la 6^e réforme de l'Etat. Une réforme à laquelle la N-VA n'a pas voulu participer. Moi, je suis le garant fidèle de l'exécution de cette 6^e réforme de l'Etat en ce qui concerne le Sénat. Nous ne sommes pas dans une 7^e ou une 8^e réforme de l'Etat pour le moment. Je ne suis pas venue éteindre les lumières, il n'y aura pas de black-out sénatorial!

Vous êtes très directe avec la N-VA, là !

Je dis gentiment à la N-VA que dans cette logique de symbolique politique, dont elle finira par revenir, si nous devons arriver à un système confédéral à la fin, ce serait une erreur fondamentale de penser que le Sénat n'aurait pas son utilité. Même dans une logique confédérale – qui serait un drame pour les citoyens – le Sénat permettrait aux entités “confédérées”, Flandre ou Wallonie, de mettre la pression sur le gouvernement le cas échéant. La N-VA fait totalement fausse route en voulant la mort du Sénat et je m'emploierai à le lui démontrer. En attendant, l'accord de gouvernement laisse le Sénat là et bien là.

Bref, le Sénat est éternel...

Qui est éternel ? C'est la loi du sport politique... Mais nous allons trouver notre voie. Je me suis toujours demandé pourquoi Bart De Wever, un si fin latiniste, n'aimait pas le Sénat. Je lui rappelle tout de même cette devise qui fonde la République romaine : SPQR, “Senatus populusque romanus”, “le Sénat et le peuple romain”... J'envoie un autre message à De Wever : au Sénat, nous avons réduit le train de vie de l'Etat. Mais je lui dis aussi que la fonction parlementaire n'a pas à être dévalorisée.

“Si nous devons arriver à un système confédéral à la fin, ce serait une erreur fondamentale de penser que le Sénat n'aurait pas son utilité. Même dans une logique confédérale, le Sénat permettrait aux entités confédérées, Flandre ou Wallonie, de mettre la pression sur le gouvernement.”

Épingle

Le nouveau Sénat

Raison(s) d'être. Suite à la réforme de l'Etat, le nouveau Sénat est censé être le lieu de rencontre des parlements des entités fédérées. La Chambre est seule compétente pour la plupart des matières législatives mais le Sénat agit, dans son rôle législatif,

sur pied d'égalité avec la Chambre pour à peu près toutes les matières institutionnelles : la révision de la Constitution, la modification des lois spéciales, etc. Compétence spécifique : lorsque la législation institutionnelle impose une coopération entre l'Etat fédéral et les entités fédérées, le Sénat joue un rôle consultatif. Un rôle de conciliation lui est dévolu enfin

pour une compétence qu'il exerçait déjà : le règlement des conflits d'intérêts.

Composition. Depuis les dernières élections, le Sénat compte 60 membres, représentant pour la plupart les parlements des entités fédérées. Les parlements de Communautés et/ou de Région envoient ainsi 50 membres sur la base de leurs résultats électoraux : 29 pour le Parlement flamand,

10 pour le Parlement de la Communauté française, 8 pour le Parlement wallon, 2 pour le groupe francophone du Parlement bruxellois et 1 pour le Parlement de la Communauté germanophone. Ces sénateurs de Communautés et de Région cooptent ensuite encore 10 sénateurs sur la base des résultats électoraux à la Chambre des Représentants.

“Les indemnités au Sénat ont été divisées par quatre”

■ Le bureau du Sénat vient de réduire les indemnités pour les fonctions spéciales.

A vous entendre, présider le Sénat, c'est formidable. Vous n'auriez pas préféré devenir ministre ?

Faire un tel bond dans le protocole alors que je suis plutôt sauvageonne, je ne m'y attendais pas... Je suis troisième dans l'ordre protocolaire (*rires*). En politique, l'essentiel est de tout pouvoir transformer en opportunité.

Vous n'en voulez donc pas à Charles Michel qui ne vous a pas retenue dans le casting MR ?

Là où je suis, j'ai une certaine distance. Mes fonctions me donnent un certain regard et je parle avec tout le monde. J'ai une vie parlementaire intense ancrée en moi. Et au Sénat, en ces temps troublés où les gens sont dans la rue, où il y a de la colère et de l'angoisse, je compte bien recevoir la société civile, les partenaires sociaux, le monde judiciaire... Le Sénat doit être un lieu où on se parle et où on écoute.

On ne saura pas si vous en voulez au Premier ministre ou pas... Trouvez-vous que le choix des ministres MR est le bon ? Ont-ils tous la carrure ?

Je ne ferai aucun commentaire : j'ai confiance envers les ministres MR. Il faut que le gouvernement fasse ses maladies

de jeune chien, se mette en place. Etre ministre, c'est extrêmement difficile et délicat dans le cas de figure où nous sommes au fédéral. Le MR est le seul parti francophone. C'est clair que les tirs de mortier seront plus durs. Je ne suis pas d'accord avec vous : il y a des pointures dans ce gouvernement. Par exemple, sur la question du financement des institutions culturelles, le MR a mis bon ordre là-dedans, et fissa!

En 2019, vous deviendrez ministre ?

Je ne suis pas M^{me} Irma... En 2019, je serai peut-être bourgmestre de Liège... (*rires*).

Pour en revenir au nouveau Sénat, il y avait une incertitude sur le traitement des sénateurs.

Les sénateurs ont leur traitement de base payé par leur assemblée d'origine. Et pour ceux qui ont des fonctions spéciales (chefs de groupe, vice-présidents, président, membres du bureau), il y a une somme

complémentaire venant du Sénat. Ces indemnités ont été considérablement rabotées. Nous avons 25 % des indemnités de la Chambre. Tout a été divisé par quatre pour ces fonctions spéciales. Cela vient d'être décidé par le bureau du Sénat. C'était prévu dans les

accords de gouvernement, pour rappel.

Donc vous êtes moins bien payée que Siegfried Bracke (N-VA), le président de la Chambre ?

Ah, nettement moins bien payée, je le confirme, oui...

Au total, vous gagnez combien alors ?

Oh, j'ai à peu de chose près le traitement d'un secrétaire d'Etat si on met tout l'un dans

l'autre. C'est à peu près 180 000 euros bruts par an. Avant, le président du Sénat avait un traitement de Premier ministre. Je précise que j'ai décliné le fait d'avoir une voiture de fonction : vous pouvez noter que j'utilise ma voiture privée et les transports en commun. Et les voitures du Sénat uniquement pour mes déplacements officiels, pour les besoins du service. Monsieur le contrôleur, je n'ai pas d'avantages en nature!

Toutefois, j'ai une Fiat 500 et c'est difficile d'aller au Palais royal avec, ou lorsque je dois aller au Te Deum,

ou recevoir “El rei” Felipe et Letizia... J'ai appris que je devais aller au Palais avec une voiture convenable pour des raisons de protocole et donc, dans ce cas-là, j'utilise les voitures du parc automobile du Sénat. Mais j'aime bien les BMW aussi, hein, je suis une bonne libérale.

180 000

EUROS (BRUT)

C'est le traitement de Christine Defraigne.

“J'ai renoncé à ma voiture de fonction comme présidente du Sénat.”